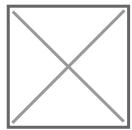


Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE6721>



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réglementation

Question écrite n° 6721

Texte de la question

M. Georges Mothron attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le problème de l'attribution de l'aide médicale Etat qui actuellement est attribuée à partir d'une simple déclaration sur l'honneur et à l'origine de nombreux abus. Afin d'en limiter la portée, il lui demande quelles solutions il entend mettre en oeuvre à ce sujet.

Données clés

- Auteur : [M. Georges Mothron](#)
- Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 6721
- Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités
- Ministère interrogé : santé
- Ministère attributaire : santé

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 18 novembre 2002, page 4256
- Question retirée le : 25 novembre 2002 (Fin de mandat)